



La MRC de D'Au-tray et le MIFI concluent une entente pour renforcer l'inclusion et le vivre-ensemble

Berthierville, le 13 mai 2026 – La Municipalité régionale de comté (MRC) de D'Au-tray annonce la signature d'une convention d'aide financière avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités (PAC). Cette entente vise à soutenir la mise en œuvre du plan d'action en immigration de la MRC et à renforcer le caractère accueillant et inclusif du territoire.

D'une durée de trois ans, soit du 1^{er} décembre 2025 au 30 novembre 2028, l'entente prévoit une aide financière de 142 500 \$ du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration et une contribution de la MRC de D'Au-tray à hauteur de 47 500 \$. Cet investissement permettra à la MRC de déployer des actions concrètes qui favorisent l'attraction, l'intégration citoyenne, l'établissement durable et la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et d'autres minorités culturelles.

« Cette entente constitue un levier essentiel pour structurer et renforcer nos actions en matière d'immigration sur le territoire. Elle nous permettra de travailler de façon concertée avec les municipalités et les organismes du milieu afin de favoriser un accueil chaleureux, une intégration réussie et une pleine participation citoyenne, en français, des personnes immigrantes au sein de la MRC », a déclaré M. Christian Goulet, préfet de la MRC et maire de la Ville de Lavaltrie.

« En tant que nouveau ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, je suis heureux que notre gouvernement appuie la MRC de D'Au-tray pour favoriser l'intégration des personnes immigrantes dans Lanaudière. Le Programme d'appui aux collectivités du Ministère vise à travailler étroitement avec les collectivités pour offrir des conditions gagnantes aux nouveaux arrivants afin qu'ils puissent s'épanouir dans leur nouvelle terre d'accueil et participer pleinement en français au développement

de leur région », a affirmé M. François Bonnardel, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

Les **actions prévues** dans le cadre de cette entente visent notamment à :

- accroître la capacité d'accueil des municipalités et des organismes du territoire;
- favoriser les rencontres interculturelles et la participation citoyenne;
- soutenir l'intégration et l'établissement durable des personnes immigrantes; sensibiliser la collectivité à la diversité culturelle et à l'inclusion.

Au cours des prochaines semaines, la MRC de D'Autray poursuivra la mise en œuvre de son plan d'action en immigration, notamment par la mobilisation des partenaires du milieu et la **réactivation de la Table immigration**, visant à soutenir des initiatives favorisant le vivre-ensemble et la cohésion sociale sur l'ensemble du territoire.

Par ailleurs, un appel de projets interculturels est en cours afin de soutenir des initiatives contribuant à l'accueil, à l'inclusion et à la participation citoyenne des personnes immigrantes et des communautés culturelles. Les municipalités et organismes intéressés sont invités à consulter les modalités et les critères d'admissibilité en ligne, à l'adresse suivante :

<https://deamrc.ca/appele-de-projets-interculturels/>

-30-

Source : Sébastien Proulx, directeur de la culture et des communications de la MRC de D'Autray, 450 836-7007 poste 2528, sproulx@mrcautray.qc.ca.

Avec la participation financière de :

Québec 